



▶ Le SDS Rain.

## 750 000 euros d'amende pour un cargo

La compagnie maritime italienne SDS Navigation SRL a été condamnée hier à 750 000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Marseille. Un de ses navires, baptisé SDS Rain, avait procédé à un déchargement sauvage en Méditerranée en avril 2010, à 18 km des côtes françaises. Le commandant italien du cargo, Michele De Fina, a également été condamné à une amende de 250 000 euros qui sera supportée à hauteur de 225 000 euros par la compagnie. Le 23 avril 2010, un avion de surveillance des douanes avait surpris ce douanier en train de rejeter de façon illicite des hydrocarbures dans les eaux territoriales françaises. Une pollution de 22 km de long et de 50 mètres de large avait ensuite été constatée.

### Le chiffre

# 4

**Le marché des produits bio approche des 4 milliards d'euros pour l'année 2011, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2010. Sur tout, il a quadruplé en 10 ans, alors que la consommation de biens des ménages français enregistre une baisse estimée par l'Insee à -0,5 % en moyenne sur l'année.**

### Télex

▶ **Canada** La prochaine révolution agricole, les conséquences du réchauffement climatique sur les océans et la recherche sur l'autisme : tous ces sujets seront abordés dès aujourd'hui à Vancouver (Canada), lors du plus grand forum scientifique mondial.

▶ **Greenelle** Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) plaide pour "une relance" du Greenelle de l'environnement, dont la dynamique née en 2007 "s'essouffle progressivement".

# Des pressings pas très nets

▶ Le perchloroéthylène, un solvant utilisé pour le nettoyage à sec, est cancérigène ▶ Un scandale sanitaire dénoncé par le Réseau environnement santé ▶ Des alternatives se développent

L'odeur de pressing n'est pas seulement désagréable, elle pourrait bien être mortelle. En septembre dernier, le gérant d'une entreprise niçoise de nettoyage à sec a été mis en examen après le décès d'une personne qui habitait juste au-dessus de la boutique. L'autopsie de José-Anne Bernard a révélé une forte intoxication au perchloroéthylène.

Ce solvant, utilisé pour dégraisser et détacher les tissus, est classé cancérigène probable depuis 1995 par le Centre international de recherche contre le cancer. "Il est aussi toxique pour le système nerveux, le foie, les reins et le sang. Des centaines d'études l'ont montré", explique André Cicolella, toxicologue et président du Réseau environnement santé (RES), qui lance l'alerte sur cette question. Quinze mille personnes travaillent dans le secteur du nettoyage à sec, mais des milliers de riverains sont également concernés.

Le perchloroéthylène pollue également les milieux aquatiques et l'environnement. Ce solvant

**"En attendant l'interdiction du perchloroéthylène, il faut que les consommateurs soient avertis et agissent."**

ANDRÉ CICOLELLA, TOXICOLOGUE ET PRÉSIDENT DU RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ (RES)

décrié a été interdit dans les installations nouvelles au Danemark en 2003 et aux États-Unis en 2006. Et il devrait être totalement retiré du marché américain en 2020.

### Changer de procédés

Mais pas en France. "Il y a une carence des autorités sanitaires, dénonce André Cicolella. Tout le monde fait comme s'il y avait un usage contrôlé, mais c'est faux. Il faut changer de procédés." Plusieurs méthodes alternatives ont vu le jour ces dernières années. La chaîne Sequoia, qui dispose d'une vingtaine d'adresses en France, utilise le procédé "GreenEarth" importé des États-Unis, à base de silicofluorures, beaucoup moins



▶ Le perchloroéthylène est utilisé pour dégraisser et détacher les tissus.

émissifs, mais inflammables. D'autres pressings utilisent du gaz carbonique liquéfié. Enfin, certains reviennent tout simplement à l'eau.

### "Le métier doit évoluer"

Dans ses deux boutiques H<sub>2</sub>O Pressing, Bruno Benizri utilise l'aquanettoyage, avec des dégraissants végétaux venus de

Suisse ou d'Allemagne. Un procédé qui n'a pas augmenté ses tarifs. "J'ai travaillé pendant quinze ans avec du perchloroéthylène, explique-t-il. A l'époque, quand je raccrochais les rideaux chez les clients, je les avertissais qu'il fallait aérer pendant plusieurs heures. C'est fini, maintenant !" Il pousse l'engagement environnemental dans ses

moindres détails : les cintres sont en bois, les housses en amidon de maïs, les magasins sont éco-conçus, avec des matériaux naturels et des murs végétalisés. Pour cet entrepreneur, "le métier devra évoluer, c'est une certitude".

ANNE-AËL DURAND  
WWW.METROFRANCE.COM

### Tribune libre

## L'eau, notre problème à tous



NICOLAS IMBERT,  
DIRECTEUR DE GREEN CROSS  
FRANCE ET TERRITOIRES

Le Forum mondial de l'eau, organisé en mars prochain à Marseille, mettra ce sujet crucial au cœur de la gouvernance internationale. Tant mieux. Face à des besoins croissants et en compétition, il y a urgence à agir. L'eau est essentielle à nos besoins élémentaires : alimentation, hygiène, santé... C'est la seule ressource sans substitut.

C'est pourquoi l'accès à l'eau et à l'assainissement est désormais reconnu comme un droit humain par l'ONU depuis juillet 2010. La Convention des Nations unies sur les cours d'eau internationaux, instrument essentiel de prévention des conflits, a été adoptée par une centaine d'États en 1997... mais n'est pas encore entrée en vigueur, faute de ratifications suffisantes. Green Cross s'implique pour que cette convention soit signée au plus vite.

Dans le monde, plus d'une personne sur trois n'a pas assez d'eau saine pour répondre à ses besoins quotidiens. C'est pourquoi Green Cross soutient des démarches locales, au Ghana, en Bolivie, au Sri Lanka et en Chine pour fournir une eau de qualité destinée à l'alimentation et à l'hygiène. Ce programme est baptisé Smart Water for Green Schools (de l'eau intelligente pour des écoles vertes) car le temps dégagé par la corvée d'eau facilite la scolarisation des enfants.

Mais en Occident aussi, nos activités ont une grande empreinte sur l'eau, et souvent nous l'ignorons. Aujourd'hui, une quantité souvent insoupçonnée est utilisée pour fabriquer nos objets du quotidien : une paire de chaussures représente 8 000 litres d'eau, un ordinateur, 15 000, une tasse de café, 140. Au total, 15 % de l'eau utilisée serait transportée sous cette forme "vir-

tuelle". Les activités industrielles et agricoles doivent aussi devenir moins intenses en eau. Plus de 50 % des prélèvements en France servent à refroidir les centrales. En agriculture, substituer le maïs irrigué par des céréales locales et diversifiées est un exemple à encourager. Tout comme la mise en place de modèles de tarification pour assurer les besoins humains essentiels.

Les pollutions des eaux sont de moins en moins maîtrisables, en Chine, aux États-Unis... ou en Bretagne. Et dépolluer coûte de plus en plus cher. Nous devons sortir de ce cercle vicieux en diminuant les pollutions en amont et en encourageant la dépollution sur place, notamment par l'agro-écologie. Il est grand temps de globaliser notre perception de l'eau, pour préserver la ressource. C'est un enjeu de développement local et de solidarité internationale.